



**N°14**  
**31/07/2019**

**Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**  
**Départements 16/17/79/86/87**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filière

Jean-Michel LHOÏE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CA17  
[benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CA 86  
[Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA

N°X du  
JJ/MM/



## Ce qu'il faut retenir

### Tomate en sol, sous abris froids

- **Tuta absoluta** : présence de l'insecte sur la façade atlantique ; ailleurs pas de capture. Dégâts très significatifs dans le centre de la Vienne et en Charente-Maritime.
- **Noctuelles** : capture importante sur un nouveau site sur l'Île d'Oléron (17).
- **Pucerons** : diminution de la pression, mais quelques exploitations sont encore très concernées.
- **Aleurodes** : cet insecte est très présent sous certains abris, notamment sur un site en Charente.
- **Botrytis** : fréquence et intensité élevées sur plusieurs sites, liées aux conditions difficiles de début juin, mais plus de risque actuellement.

### Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : captures nulles à faibles.
- **Septoriose sur céleri** : premières taches observées dans la vallée de l'Arnoult. Le modèle annonce des sorties de taches pour août.

### Alliacées

- **Mouche mineuse** : pas de piqûre de nutrition.
- **Teigne du poireau** : des captures significatives sur deux sites en Charente et dans les Deux-Sèvres.

### Autres légumes

- **Acariens** : très forte pression sur concombre et aubergine.
- **Punaises** : forte pression de *Nezara viridula* sur concombre et aubergine.
- **Altises** : présence importante sur crucifères.
- **Nombreuses problématiques « non sanitaires »** liées aux excès de chaleur (brûlures et coulures de fruits, mauvaise coloration...).

### Une plante à surveiller : l'Ambrosie

### Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers la liste actualisée « produits de biocontrôle »

### Note Abeilles

## Tomate en sol, sous abris froids

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est présente chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte atlantique.

### • Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoque des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré (17) et d'Oléron (17). Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

Cette semaine (sur 3 sites retournés), l'insecte a été piégé sur un site sur l'Île d'Oléron, à un niveau de population modéré. Ailleurs, aucune capture n'a été relevée.

Toutefois, dans le cadre de suivis techniques réalisés par les conseillers techniques ou de suivis plus spécifiques SRAL (Fredon), des dégâts sont notés dans de nombreuses exploitations de Charente-Maritime.

De même, des **dégâts conséquents ont été observés sur deux sites du centre de la Vienne**. Sur une des exploitations en AB, 100 % des plantes sont atteintes (mines sur feuilles). Ces sites, dans un secteur non touché les années précédentes, montrent que la pression peut apparaître très rapidement. Les raisons et les origines de ces pressions soudaines restent à déterminer (présences antérieures non décelées, achat de plants porteurs...).

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine																
	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
1-1	2	0	0	0	0	0	0	0				0					22
1-2			0	0	0	0	0	0				0					26
2			30		45	28	10	27	68	33	33	22	200	175	220	186	
3-1				0	2	4	6	4		3			1	0			
3-2				0	1	2	8	6		1			2	1			
4				0		0	0	0					0				
5-1					5	0		2	1	3	0	0	2	12	7		
5-2								3	8	8	14	15	51	36	75		
6-1					0	0	0	0		0		0					
6-2								0		0		0					
7-1						0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
7-2						0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
8												10					
9													0	0	0	0	
10														1			
11-1													0	0	0		0
11-2													0	0	0		0
12														1	0		



Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures



**Mines sur feuille – Piégeage élevé (Poitou 2019)**

(Crédit Photo : Geoffrey MONNET - CDA86)

**Larves de *Tuta absoluta***

(Crédit Photo : Benoît VOELTZEL – CDA17)

Il est à noter que l'utilisation, sur certaines exploitations, des moyens de **biocontrôle** (en particulier la confusion sexuelle sous abris) permet de **limiter l'activité** de l'insecte (pas ou peu de piégeage, absence de mines) alors que ces sites pouvaient être très touchés les années précédentes. Dans d'autres situations ces moyens présentent moins d'intérêt.

**Biocontrôle** : différents moyens sont possibles :

- Piégeage massif (Cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta* et *Trichogramma achaeae*
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement. **Les produits de biocontrôle autorisés** sont listés dans note de service DGAL/SDQSPV/2019-525 du 10-07-2019, disponible par un lien en fin de ce bulletin.

**Mesures préventives** : dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. Dans le cadre d'un programme national, des documents sur *Tuta absoluta* sont téléchargeables sur le **site Ecophytopic – ICI**.

**Évaluation du risque** : risque modéré sur le secteur littoral, notamment sur l'Île d'Oléron. Des dégâts sont observés sur le continent en Charente-Maritime et depuis trois semaines dans le Poitou.

### • Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'Île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées en saison sur des sites de piégeage à risque. En 2019, ce réseau de piégeage est poursuivi.

Cette semaine, on observe la poursuite du vol de la noctuelle *Chrysodeixis chalcites* sur un nouveau site sur l'Île d'Oléron.



**Chenilles de noctuelles**

(Crédit Photo : Benoît VOELTZEL – CDA17)

Semaine	Nombre de noctuelles pour 2 pièges relevés/tunnel/semaine														
	<i>Helicoverpa armigera</i> par site			<i>Autographa gamma</i> par site			<i>Lacanobia oleracea</i> par site			<i>Chrysodeixis chalcites</i> par site			<i>Spodoptera exigua</i> par site*		
	1	3	5	1	3	5	1	3	5	1	3	5*	1	3	5*
18		0			0			0			0			0	
19		0			1	0		0	0		0	0		0	0
20		0			0			0			0			0	
21		0			0	0		0	0		0	4		0	0
22	1			1		0	1		0	0		3	1		0
23		0			0			0	0		0	6		0	0
24						4			0			18			2
25						3			0			17			
26	1	0		0	0	1	0	0	0	0	4	10	6	0	2
27		0			1	0		3	0		4	3		0	1
28						0			0			3			1
29															
30	0			0			0			25			0		

\*Données moyennées (car de 3 à 7 pièges sur un même site).

**Évaluation du risque :** cette semaine, une espèce de noctuelles, *Chrysodeixis chalcites* (déjà piégée depuis plusieurs semaines sur deux autres sites sur l'Île d'Oléron) est fortement capturée sur un nouveau site sur l'Île d'Oléron.

### • Pucerons (différentes espèces)

L'activité des auxiliaires (maintenant bien établis) a provoqué, en général, une diminution de la pression pucerons. Cependant dans certains cas, cela reste compliqué (par exemple, un site suivi en Charente présente toujours une pression très importante sur tomate).

En début de campagne, il est important de gérer les premières populations. Dans les cas où ils ont été favorisés, les auxiliaires présents naturellement assurent maintenant une certaine régulation.

**Évaluation du risque :** très présents en début de campagne sous certains abris, ce parasite n'a pas été facile à contrôler, surtout en AB. Dans certains cas, l'insecte maintient encore une forte pression.

### • Aleurodes

Ce ravageur peut être très problématique dans quelques situations. Cette semaine encore, sur un site en Charente, 100 % des plantes sont atteintes, avec une forte intensité (plus de 30 individus par plante). Les descriptifs et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).

**Évaluation du risque :** le climat des abris, favorable à cet insecte, peut favoriser des multiplications rapides. Surveiller l'apparition des premiers foyers avant une trop forte pullulation.

### Mesures préventives et lutte biologique (extrait E-phytia) :

- arrachage en présence de populations élevées de ravageurs,
- contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri,
- produire les plants dans un abri insect-proof,
- installer des toiles insect-proof aux ouvertures des abris,
- désherber la serre et ses abords,
- détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux jaunes englués posés au-dessus de la culture dès l'introduction des plants,
- utiliser des auxiliaires tels que les insectes *Encarsia formosa*, *Eretmocerus eremicus* (ces deux insectes sont surtout efficaces sur *Trialeurodes vaporariorum*, *Eretmocerus mundus* (essentiellement efficace sur *Bemisia tabaci*) et *Macrolophus caliginosus*).

- **Moisissure grise (*Botrytis cinerea*)**

Il est encore noté d'assez nombreux cas de *Botrytis*, suite aux conditions difficiles, fraîches et humides, de début juin.

Les descriptifs des symptômes et les conditions de développement sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#)).



**Symptômes sur tige**

(Crédit Photo : Benoît VOELTZEL - CDA17)

**Mesures préventives :** la gestion du climat de l'abri, la limitation des blessures lors des opérations culturales et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie.

**Évaluation du risque :** dans le cadre de tours de plaine, on observe encore des symptômes sur de nombreux sites, suite aux conditions difficiles de début juin. Actuellement, le risque est faible, si les serres sont peu ventilées. Pour limiter le risque, on peut prévoir les effeuillages lors des périodes sèches qui favorisent la cicatrisation.

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*)**

Pas de nouvelle observation. Il est important de rappeler que l'aération des abris est essentielle pour limiter le risque mildiou. La présence d'une humidité importante associée à des températures élevées est nécessaire au développement de cette maladie.

**Evaluation du risque :** les conditions humides suite aux orages survenus en fin de semaine dernière peuvent augmenter le risque d'évolution de cette maladie (humectation prolongée du feuillage). Le risque est plus important, si les serres sont peu ventilées.

- **Autres**

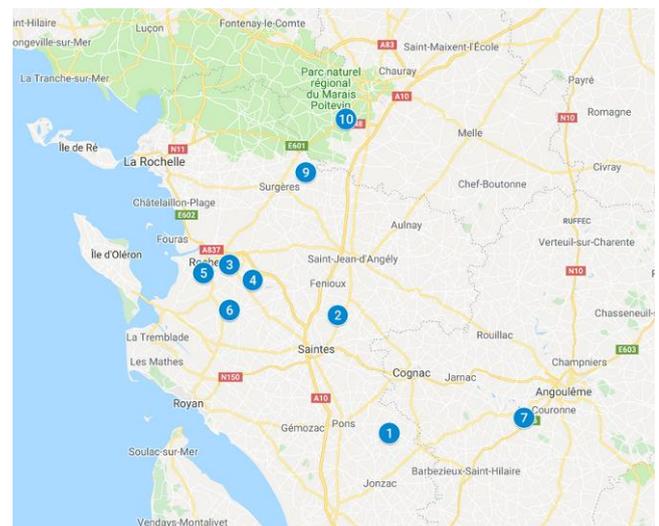
Actuellement, on observe la présence de symptômes d'oïdium sur feuillage.

## Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Parmi les retours de cette semaine, on constate que seuls trois sites (deux en culture de carottes et un en culture de céleris-raves) ont piégé des mouches de la carotte, mais à un niveau très faible. Ailleurs, aucune capture n'a été notée.



**Évaluation du risque :** en cultures de carottes et de céleris-raves, le risque est nul à faible.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle														
		16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Carotte	1	0	1	1	2	1	0	3	2	2	3	3	0	1	0	1
	2		0		0	2	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0
	3					1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	7							0	2				0	0	1	1
	8										0	0		0	0	0
	9											0	0	0	0	0
	10												0		0	0
Céleri	4					0	2	1	0	0	0	0	1	1	0	1
	5					0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
	6					0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	0

### • Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Depuis la semaine dernière, des symptômes sont observés sur un site en Charente-maritime. Malgré l'absence de risque calculé par le modèle et des conditions sèches, les pratiques d'irrigation peuvent peut-être expliquer ce cas (durée d'humectation du feuillage ou orientation de la parcelle).

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations du 1<sup>er</sup> avril, les cycles du champignon au 31 juillet, sont :



**Symptômes de septoriose**  
(Crédit Photo : ACPEL)

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	3	Sorties de taches du cycle 3 3 calculées les 13 et 14 août
Mansle (16)	3	Sorties de taches du cycle 3 calculées du 13 au 15 août
Agressais (86)	4	Sorties de taches du cycle 4 calculées du 6 au 17 août

**Pratiques d'irrigation / septoriose :** les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

**Évaluation du risque :** pour les 3 sites, le nombre de cycles à risque est atteint (à partir du 3<sup>ème</sup> cycle). La prise en compte de la date de sortie des taches est importante. En effet, c'est à la sortie des taches qu'une dissémination se produit (pas avant pour le cycle en question).

Il est important de surveiller et de repérer les premiers foyers (ils pourraient passer inaperçus et compliquer la situation par la suite).

*NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1<sup>er</sup> avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.*

# Alliacées

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels (surtout en AB), ce ravageur doit être suivi (réseau de suivi sur des plants de ciboulette).

La mise en place de plants de ciboulette permet de suivre les piqûres de nutrition qui témoignent de l'activité du ravageur sur le poireau.

Piqûres de nutrition sur ciboulette :						
Nombre de pieds touchés (%)						
Site	28	29	30	31	32	33
1		0	0			
2	0	0	0			
3	0		0			
5		0	0			
6		0	0			
7		0				
Ou présence / absence (O/N)						
4	N	N	N			



**Évaluation du risque :** pour les sites suivis, aucune piqûre de nutrition n'est observée.

- **Teigne (*Acrolepiosis assectella*)**

Actuellement, le réseau de piégeage est opérationnel sur 6 sites (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée). Cette semaine, deux sites ont piégé des teignes à un niveau significatif, en Charente et dans les Deux-Sèvres.

Site	Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges					
	25	26	27	28	29	30
1	6	0	0	0	0	6
2			0	0	1	0
3				13		13
4					0	0
5					0	0
6					0	0



**Piège delta et capsule de phéromones**  
(Crédit Photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** le risque est présent en Charente et dans les Deux-Sèvres. A surveiller.

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Des piqûres de thrips sont observées sur les 2 sites suivis en Haute-Vienne. Pour l'instant, les intensités d'attaque sont encore faibles à modérées, de 1 à 5 % de la surface foliaire touchée.

**Évaluation du risque :** le risque est présent sur 2 des 7 sites suivis (niveau faible d'observation).

## Autres légumes

Généralement, les températures élevées et une atmosphère sèche ne sont pas favorables au développement de maladies fongiques. Sauf pour les cultures de cucurbitacées sous abris, où l'on peut voir de l'oïdium en lien avec les pratiques de brumisation.

Par contre, les extrêmes ne sont pas non plus favorables aux cultures. Sous les abris, les excès de chaleur conduisent à différentes problématiques :

- des coups de soleil sur fruits (poivron, tomate),
- des nécroses apicales (ou « cul noir ») sur poivron et tomate,
- des phénomènes de coulure de fruits,
- de mauvaises colorations sur fruits de tomates et des collets verts accentués.

Le « blanchiment » et la bonne gestion de l'aération des abris permettent de limiter une partie des problématiques rencontrées.

D'un point de vue sanitaire on note particulièrement :

- sur concombre et aubergine : très forte pression d'acariens (mais variables selon les parcelles),
- sur courgette et concombre : oïdium de façon précoce et du botrytis sur fruits,
- sur aubergine : verticilliose de plus en plus présente,
- sur différents légumes : de plus en plus de thrips et acariens sous tunnels non brumisés,
- sur poivron : noctuelles,
- sur tomate,
- sur choux en plein-champ, mais plus généralement pour les cultures sous abris : les aleurodes sont fortement présents,
- sur crucifères en général : les altises occasionnent des dégâts notables sur les jeunes cultures,

### • Un focus sur punaises (plusieurs espèces)

Sur aubergine et concombre, sur l'ensemble des secteurs, il est noté la présence de punaises et notamment *Nezara viridula*. Pour certaines exploitations, les dégâts sont significatifs.

Le descriptif des dégâts, la biologie de ce parasite et les moyens de biocontrôle sont disponibles sur le site [Ephytia](#). Le lien [ICI](#).



**Dégâts de punaises sur tomate et photo de *Nezara viridula***

(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)

## • Quelques illustrations



**Symptômes de nécrose apicale**  
(Crédit Photo : T. MASSIAS - CDA 17)



**Brûlures sur feuilles de courgettes**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Acariens sur feuilles de concombres**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Aleurodes dans un repli de chou vert**  
(Crédit Photo : B. VOELTZEL - CDA17)



**Aleurodes (mouche blanche très présente sous abris)**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



**Acariens sur concombre**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



**Oïdium sur concombre**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



**Oïdium sur feuilles de courgette**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)



**Chou attaqué par les altises**  
(Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16)

## Notes nationales et informations

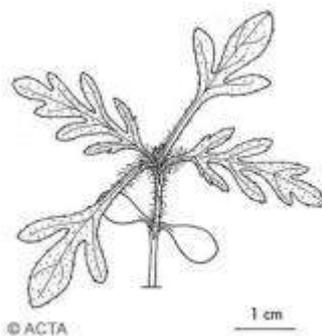
### • Ambrosie, une plante à surveiller

**L'ambrosie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.**

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambrosie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

**Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles.** Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



### **Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant**

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambrosie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...).

La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

### • **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

*Bactrocera dorsalis* est pressentie pour être qualifié d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

**Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.**

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

### • **Liste des produits de biocontrôle**

**La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour** : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 10-07-2019 : [ICI](#)

## • Abeilles



### **Les abeilles butinent, protégeons les Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI.**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".